oupe UMP

m MARDI 11 NOVEMBRE 2003 m Nº4 2

Lors de la séance réservée aux questions d'actualité Henri de Raincourt (Yonne) a indiqué que démographie et

l'allongement de la durée de la vie posent la guestion de la prise en charge des personnes âgées. Puis, il a rappelé que le gouvernement avait engagé, début septembre une concertation avec tous les acteurs du secteur qui a permis d'établir un diagnostic sur l'organisation et le fonctionnement des dispositifs d'accueil, d'aide ou d'hébergement des personnes agées, au vu duquel un plan pluriannuel audacieux pour améliorer les dispositifs existants et renforcer la solidarité a été adonté. Ensuite. Henri

de Raincourt demandé au gouvernement axes de son plan vieillissement et solidarité" Gérard

Braun (Vosges) a consacré son intervention aux personnes handicapées. Il a insisté sur le fait que les dispositifs avaient vieilli et ne compensaient pas toujours le handicap. Selon lui, il reste beaucoup à faire les investissements collectifs, Jes équipements étant peu ou pas adaptés, voire inexistants, et les services publics insuffisamment accessibles Se réjouissant de

l'annonce d'un plan sur la dépendance et notamment celle des personnes handicapées, Gérard Braun a souhaité que le secrétaire d'Etat aux personnes handicapées expose les grandes lignes

DECENTRALISATION, SUITE ...

Le Sénat pousuit l'examen du pojet de loi relatif aux responsbilités locales qui a débuté le 28 octobre. Concernant le développement économique, le Sénat a confirmer le rôle de chef de file des régions pour les principales aides aux entreprises. Les autres collectivités territoriales peuvent continuer d'agir en faveur des entreprises, en s'associant aux régions, en attribuant des aides à l'immobilier d'entreprise, en recourant au dispositif de conventionnement avec l'Etat en cas de refus de la région d'instituer un projet d'aide ou en délivrant les aides gu'elles peuvent actuellement accorder en vertu du code général des collectivités territoriales. Dans le domaine du tourisme, le classement ou l'agrément des équipements et organismes de tourisme est transféré à la région. A l'initiative de Gérard Longuet (Meuse), dans le domaine formation professionnelle, le rôle de chef de file de la région est affirmé pour l'assistance aux candidats à la validation des acquis de l'expérience. Dans le domaine de la voirie, à l'initiative de Jacques Oudin (Vendée), une disposition tendant à établir une certaine équité entre les différents apporteurs de contributions financières concernant les aménagements accessoires des autoroutes dont la gestion est déléguée à des sociétés concessionnaires a été adopté. De plus, il a ouvert la possibilité aux collectivités territoriales de recevoir au titre de leur contribution au financement de la délégation de l'ouvrage autoroutier, une part des résultats financiers lorsque ceux-ci sont excédentaires. Enfin, les collectivités territoriales et leurs groupements pourront bénéficier des attributions du Fonds de compensation pour la TVA au titre des opérations qu'ils effectuent directement sur la voirie de l'Etat ou d'une autre collectivité territoriale, ou qu'ils financent par voie de fonds de concours, Concernant les grands équipements le préfet devra communiquer aux collectivités territoriales les éléments d'information permettant leur transfert en connaissance de cause. En ce qui concerne les transports en lle-de-France, Roger Karoutchi (Hauts-de-Seine) a propose un article additionnel qui confie à la région la responsabilité de la politique globale des déplacements en llede-France et lui ouvre la possibilité de participer au financement des opérations de sécurité routière. Dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale le rôle de coordination du département est renforcé. Dans le domaine du logement social et de la construction, une disposition tendant à transférer au maire le contingent préfectoral de réservation de logements au profit des personnes prioritaires, mal logées ou défavorisées a été adoptée. A l'initiative de Jean-Claude

Gaudin (Bouches-du-Rhône) les établissements publics de coopération intercommunale, délégataires des aides à la pierre, pourront gérer directement les crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat Enfin, **Roger Haroutchi** a introduit la possibilité de transférer à la région d'Ile-de-France la charge du logement des étudiants si les communes y renoncent.

PLAN POUR LES PERSONNES DEPENDANTES

Le 6 novembre dernier, le Premier ministre a présenté la réforme de solidarité pour les personnes dépendantes. Les mesures annoncées ont pour objectif de favoriser la solidarité envers les personnes âgées et les personnes handicapées. A travers ce programme le Gouvernement a souhaité engager une réforme sociale sans précédent. La dépendance en France sera prise en charge de manière globale et ce plan de solidarité sera réalisé sur quatre ans. Pour les personnes handicapées, réformer la loi de 1975, avec trois priorités : « créer un véritable droit à compensation du handicap, • renforcer l'intégration dans la cité • simplifier l'accès aux droits : créer dans chaque département des " maisons des personnes handicapées ". Pour les personnes handicapés : trois priorités pour relever le défi du vieillissement : • privilégier le maintien à domicile des personnes àgées, • moderniser les maisons de retraite en renforcant leur médicalisation, • améliorer les soins gériatriques. Un plan de financement à la hauteur de cet enjeu de solidarité : • Neuf milliards d'euros d'ici 2008 permettant notamment d'assurer la pérénnité de l'APA... Une nouvelle caisse nationale sera créee qui prendra en charge les financement d'une nouvelle branche de l'assurance sociale, pour la solidarité de personnes agées. • Un financement qui repose sur la solidarité et la fraternité. Les Français travailleront un jour de plus. En contrepartie, les entreprises et l'Etat paieront une contribution de 0,3 % qui sera affectée à la nouvelle caisse, • Une journée de solidarité qui reposera sur le libre choix des partenaires sociaux : L'Etat et les services qui en dépendent choisiront le lundi de Pentecôte. Les accords de branche et les entreprises pourront choisir une autre date. Les revenus de capital seront également soumis à cette contribution.

OURSING RATHE

Xavier de Villepin (Français établis hors de France) a demandé au ministre de l'Economie quelle conception du pacte de stabilité et de croissance avait été envisagé par les de la réunion des ministres des Finances de la zone euro. . Après avoir rappelé que les petites écoles, le plus souvent situées en zones rurales n'ont pas les mêmes moyens que les écoles

situées en milieu urbain

puisqu'elles rencontrent

des difficultés pour

l'organisation pédagogique. l'équipement matériel et la estion administrative, Patrice Gélard interrogé le ministre de l'Education sur la constitution de réseaux d'écoles, formule retenue l'aménagement et au développement du territoire pour revitaliser l'école rurale: . Rappelant que parmi les mesures de la réforme des retraites figure la possibilité de partir en retraite avant 60 ans pour ceux qui ont débuté une activité très ieunes, entre 14 et 16 ans. et qui ont eu une longue carrière, Joseph Ostermann (Bas-Rhin)

a souhaité connaître les conditions, la date d'application du dispositif prévues par le décret d'application et l'état d'avancement des négociations entre partenaires sociaux pour étendre cette mesure aux régimes de retraite complémentaire.

CONGRES

L' AMF, présidé par Daniel Hoeffel (Bas-Rhin), tiendra son 86^{el} congrès, intitulé "Réussir la décentralisation avec les maires" les 18,19 et 20 novembre prochain.

LA TURQUIE ET L'EUROPE

Entre Asie et Occident, entre Méditerranée et Mer Noire, la Turquie, baignée par quatre mers, appartient à la Péninsule Balkanique par la Thrace (Turquie d'Europe) et au Proche-Orient par l'Anatolie (Asie Mineure). Les relations entre la Turquie et l'Europe remontent à la conclusion d'un accord d'association signé à Ankara, le 23 décembre 1963, complété par un protocole additionnel en 1970. Le 1er janvier 1996 a vu l'entrée en vigueur de l'union douanière. Le Conseil européen de Copenhague a fixé un rendez-vous en décembre 2004 pour éventuellement ouvrir les négociations d'adhésion avec la Turquie. Le pays sera membre observateur à la Conférence intergouvernementale sur l'avenir de l'Union. Ankara réalise, à marche forcée, des changements constitutionnels et législatifs, par exemple : abolition de la peine de mort, usage de la langue kurde dans l'enseignement et les médias, lutte contre la torture, et les droits de la défense. Le nouveau gouvernement se trouve dans une position de force pour imposer une ligne politique cohérente pendant plusieurs années. La décision qui sera prise fin 2004 sera fondamentale pour la Turquie et pour l'Europe estime Xavier de Villepin (Français établis hors de France) L'admission entraînera l'adhésion d'un pays qui devrait dépasser la population de l'Allemagne en 2025. Sa situation géopolitique et son inclusion dans l'Europe sont susceptibles de faciliter la solution des problèmes qui se posent au Moven-Orient. Une décision négative risque d'entraîner en Turquie un traumatisme profond. Une telle décision doit s'accompagner d'une réflexion sur les alternatives possibles pour la Turquie.

MENACES SUR LES EXPORTATIONS DE VINS FRANÇAIS

Jean Bixes (Mancho). Pesident da groupe de travell sur FOMCa us Senata, supprins les plus vives princupations quant à la sustaine des exportateurs de vive es princupations quant à la sustaine des exportateurs de vives et printuaux à destination des Estats-Unis Dirit le 12 decembre, en vertu de la loi américaine sur le bioternome. Les coprotateurs français de vives et printuaux doitent remplif des obligations drasques en masiere d'enregistrement, qui condicionnent l'ouverture du marché américain à leurs produtts. Cette réglementation lat courir de sérientes emasges sur les exportations dans la profession. En effect les opérateurs doivent s'enregistrer sur internet, alors que beuix coup n'utilisten pas ce moyen de communication en en parient pas anglist. Farivon 1200 exportateurs français de produits agroalimentaires (dont plus de 75 % pour les vives et pirtusuos) sont concernés, alors même qu'in 2002, les exportations françaises de vives et pirtusuos d'un concernerés, alors même qu'in 2002, les exportations françaises de vives et pirtusuos d'un sur concernés, alors même qu'in 2002, les exportations françaises voir les Estats-Unis.

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Némel le mercadi 79 scalore 7001, son la présidence d'Asian Gournae (Prelino), los oprésidents, la commission de Affiriera sociales antendro la recommission d'Asian Vascelle (Oise) à propos du rapport du Gouvernement sur les prélèvements obligatoires el leur évolution. Alain Gournae, s'est inquéré des perspectives d'évolution des fanuces sociales. Jean Chierrioux (Pari) a rappelle qu'en plus des dépenses de la sécurficación de la commission de la commission de la commission de la sécurficación de la commission de la commission de la commission entre les taux de prélèvements obligatoires des différents Esta de l'OCDE. En réponse aux différents terreventars, Allani Vasselle a rappelé que les prélèvements sociaux indense cortain de société. Il a confirmé que l'augmentation de la taxe sur les tabacs ne constitue pas, à voir aus mus une solution de financement de défici de l'assurance massle, ni à court terme, ni à ansu, une solution de financement de défici de l'assurance massle, ni à court terme, ni à annum de l'augmentation de la commission de la contraine d

ENERGIE

Henri Reval (Cite-d'Or), Prisident du groupe d'études de l'énergie Sénat, apporte son soutien aux propositions du livre blance un les énérges. Les propositions du Couvemennet constituent on bon égalière serre la maîtrie in dispensable de l'amerge, la rincessaire disveque le sénateur l'henrige est en délier un signe majeur pour les années a venir ant au niveau environnemental invec la lutra contre l'effet de serre gu'au niveau de la compétibile docdreit de l'amerge de la contre l'amerge de la contre l'amerge à venir de l'amerge à venir de l'amerge à venir de la compétibile docdreit de l'amerge de la contre de l'amerge de la l'évilent puisse defin c'est said de ce début serve différence pour lui, il « surgent que le l'évilenneme puisse effin c'est said de ce début serve différence pour lui, il « surgent que le l'évilenneme puisse effin c'est said de ce début serve différence pour lui, il « surgent que le l'évilenneme puisse effin c'est said de ce début serve différence pour lui, il « surgent que le l'évilenneme puisse effin c'est said de ce début serve différence pour lui de l'amerge puis en l'amerge puis effin de l'amerge puis efficient puis de l'amerge puis en l'amerge puis en l'amerge puis efficient puis de l'amerge puis en l'amerge puis efficient puis de la compétité de l'amerge puis efficient puis de l'amerge puis en l'amerge puis efficient puis de l'amerge puis en l'amerge puis efficient puis de l'amerge puis en l'amerge puis